L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 56 à 5 h. 53.

Après un vol au S. N. de Lille

En Avril 1943, un vol de robes de fillettes, culottes de garçonnets, manteaux d'enfants, blouses, etc. était commis au Secours National de Lille. Après une longue enquête, M. Ceugnaert, commissaire du 3me arrondissement, a établi que les auteurs en étaient Auguste Vendorpe 35 ans, 73, rue Balzac, à **Lille** et Maurice Grover, 30 ans, 139, rue Franklin, à **Roubaix**.

Les deux voleurs tentaient d'écouler ces marchandises en compagnie de quatre comparses qui ont également été arrêtés.

Les marchandises saisies ont été restituées au S. N.

Délestée de son portefeuille

Mlle Blanche Gysels, 29 ans, sage-femme, rue Beaumarchais, passage Fremaux, N° 3, s'est aperçue qu'on lui avait volé son portefeuille qui contenait une somme de 2 à 3.000 francs, ainsi que divers papiers alors qu'elle se trouvait sur le tramway Mongy. La Sûreté opère des recherches.

ENCORE UN !

On a volé, près du bureau de l'usine, 219, Boulevard de Mulhouse, le vélo de M. Gustave Gossens, 219 Bd de Mulhouse.

COLLISION D'AUTOS

Lundi, vers midi, à l'angle des rues **Fosse** aux Chênes et Cuvelle s'est produite une collision entre une auto de la Maison Lepoutre, pilotée par M. Lucien Rasson, 40 ans, demeurant Bd de Strasbourg, et une autre voiture. Dégâts matériels de part et d'autre.

TENTATIVE DE VOL

M. Emile Ingelbrecht, 62 ans, réparateur de moteur, rue du Recueil, à **Flers**, a constaté qu'on avait tenté de cambrioler son magasin, 18 bis, rue des Arts.

LES BAS DE RAYONNE

Michel Frenaux, 18 ans, représentant, 5, rue Volta, a été rencontré alors qu'il transportait un carton contenant des bas en rayonne. Il déclara qu'il transportait ces marchandises pour le compte de M. Lucien Daemers, 96, rue de Maubeuge, et qu'il devait les livrer à M. Delefaut, 42, rue Meschaert. Des procès-verbaux pour création de commerce, achat et vente de marchandises contingentées ont été dressés à l'encontre des intéressés.

ILS AVAIENT TROUVÉ DU BEURRE

Des gendarmes de service en ville interpellèrent deux cyclistes sur le boulevard Gambetta, mais ceux-ci prirent la fuite. Les gendarmes leur donnèrent la chasse et les rattrapèrent quelques 800 mètres plus loin. Il s'agissait de Simone Gillis, 21 ans, demeurant rue du Crétinier à Herseaux et de P. Decoster, 37 ans, demeurant 267, rue des Ballons à Herseaux, qui transportaient chacun 10 kilos de beurre. Les marchandises ont été saisies et des procès-verbaux rédigés.

DÉBUT D'INCENDIE

Ce matin, vers 6 h. 20, un début d'incendie s'est déclaré chez M. Maurice Dillie, bonnetier, rue Edouard Anseele, 297. Les pompiers, prévenus par le concierge de l'établissement, M. Dansonville, se rendirent sur les lieux. Il s'agissait d'un tuyau de gaz enflammé ayant éclaté. Le sinistre fut renravé par l'écrasement du tuyau de plomb.

MAUVAISE CHUTE

Hier, vers 8 h., Charles Sakers, 73 ans, rue des Ogiers, 3, s'est contusionné la hanche en glissant dans son habitation. M. le docteur Botroyer l'a fait admettre à la Fréternitte.

CERERIF

Farines composées sucrées, étudiées spécialement pour les enfants

UNE SOUSCRIPTION... ... ET UNE LOTERIE !

La souscription ouverte par la « Maison du Prisonnier » et qui est organisée avec le concours des différents comités de commerçants des quartiers de Roubaix, au bénéfice des œuvres de prisonniers de notre ville (Comité d'assistance aux prisonniers, Famille du Prisonnier, Centres d'entr'aide) trouve auprès du public un très large succès.

On sait que cette souscription, dont les billets de participation sont en vente au prix de 2 francs, est dotée d'une grande tombola gratuite à laquelle les commerçants de Roubaix apportent des lots de réelle valeur.

Dès à présent, il nous est possible de dire que les principaux de ces lots sont : une chambre à coucher, une cuisine complète, une bicyclette, un poste de T.S.F., une cuisinière, etc., etc...

Chaque jour, les dons affluent au comité organisateur. Cette loterie est donc appelée à obtenir un succès considérable.

Roubaisiens, souscrivez sans tarder. Vous trouverez des billets chez tous les commerçants, dans les banques, etc... Et, avec 2 fr. vous ferez une bonne œuvre et vous courrez la chance de gagner un lot important !

LES MASQUES A GAZ

La révision des masques à gaz continuera samedi 3 juillet et dimanche 4 juillet, pour les habitants des quartiers ci-dessous indiqués, aux jours et heures ci-après, dans la salle des fêtes de l'école Linné (entrée, rue Ingres) :

Samedi 3 juillet, de 14 h. 30 à 17 h. 30 : rue Berthelot, rue de Bouvines, rue Jean-Goujon, rue Claude-Lorrain, boulevard de Fourmies, du numéro 129 à 241 et du numéro 118 à 182, rue des Parvenus, rue d'Hem, rue Jean-Baptiste-Notte, rue Nicolas-Poussin parvis Saint-Jean-Baptiste.

Dimanche 4, de 9 h. à 11 h. 30 : rue Ingres, du numéro 1 à 68 et du numéro 2 à 78, rue Payen, rue du Maroc, rue Chateaubriand, rue Paul-Lafargue, rue de Beaumont, rue Charles-Spriet, rue Hibon, boulevard du Cateau, boulevard de Paris, avenue Lenôtre, boulevard de Douai, rue Edouard-Vaillant, rue de Barbieux, rue Jean-Jaurès, rue H.-Briet, rue Pluquet, rue Duquennières, rue de l'Avenir, rue A.-France, rue des Cottages, avenue Gustave-Delory (de l'avenue Lenôtre à la rue Edouard-Vaillant), parc Barbieux, boulevard Lacordaire.

Les enfants au-dessous de 8 ans ne devront pas se présenter.

Chaque habitant devra se présenter obligatoirement et individuellement. Chaque masque sera revêtu d'un poinçon de contrôle.

Les personnes démunies d'un appareil devront se présenter pour se faire inscrire en vue d'une distribution ultérieure. (Prière de se munir d'une pièce d'identité).

Le tarif pour la location des taximètres automobiles est fixé comme suit :

Une importante réunion des mutilés

Dimanche matin, a eu lieu, au Foyer des Mutilés, 3, rue de l'Espérance, à Roubaix, une importante réunion avec la participation de M. Rivollet, président général.

La séance fut ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Rivollet, président général de l'U.M.R. de Paris, entouré de MM. Pelicier, de Paris ; Marquis, président de l'Association de Dunkerque ; Libotte, président de l'Association de Lille ; de Mme Xavier, présidente des veuves de Lille ; de MM. Gibon, président de l'U.M.R. de Roubaix, et Mourgois, secrétaire général de l'U.M.R. de Roubaix.

M. Gibon remercia M. Marquis d'avoir bien voulu assister à cette réunion et fit part des différentes correspondances échangées avec M. Mallet, président des A.C. de Cambrai, et de M. Legrand, président de l'Association de Douai, qui se sont fait excuser pour cette réunion, faute de communications.

M. Gibon présenta à M. Rivollet ses plus vifs remerciements et lui remit une plaquette-souvenir, offerte par l'U.M.R. de Roubaix.

M. Rivollet prit la parole et exposa les faits qui se sont déroulés depuis trois ans ainsi que le travail fait par les sections de l'U.M.R. Il donna ensuite connaissance des résultats obtenus, tant au point de vue maintien et rajustement des pensions que sur les questions intéressant les veuves de guerre et ajouta que, dans un avenir très prochain, il espérait obtenir de nouveaux résultats concernant le rajustement des pensions.

Après plusieurs échanges de vues, la parole fut donnée à M. Libotte, qui remercia M. Rivollet de l'exposé qu'il venait de présenter d'une façon claire et précise. Enfin, M. Pelicier, de Paris, exposa plusieurs communications ayant trait aux anciens combattants et victimes de la guerre et la séance fut levée à 12 h. 30, après de vifs applaudissements de l'assemblée.

LE TARIF DES TAXIS

Tarif de jour. — Le kilomètre parcouru : 4 fr. ; l'heure de stationnement : 15 francs.

Tarif de nuit (entre 21 h. et 7 h. du matin) — Le kilomètre parcouru : 4 fr. 60 ; l'heure de stationnement : 20 francs.

Supplément pour bagages d'un poids supérieur à 30 kg. : 5 francs.

Les prix ci-dessus indiqués comprennent la prise en charge.

Le kilométrage à parcourir entre le lieu où le véhicule est libéré et son lieu de stationnement habituel est dû par l'usager. Cette distance est calculée suivant l'itinéraire le plus court entre ces deux points.

Chaque taxi doit être doté d'un carnet de bord et d'un carnet de voyage indiquant les différentes courses effectuées, le but de celles-ci, ainsi que le nom et l'adresse de la personne transportée.

Après la campagne d'échange des matières textiles

La semaine d'échange des vieilles matières textiles contre remise de points a connu, à Roubaix, un très vif succès et, dans les deux centres de la rue d'Alsace et de la rue Decrême, il y eut affluence de « clients ».

Voici des chiffres qui témoignent éloquemment de l'empressement apporté par nos concitoyens.

Le Centre de la rue d'Alsace a reçu 22.880 kilos de matières et a remis 466.184 points en échange.

Le centre Decrême a reçu 16.721 kilos et a remis 302.189 points. Ce qui porte le total à 39.607 kilos et 769.373 points.

A titre documentaire, rappelons que la campagne de janvier dernier avait rapporté 11.964 kilos de déchets échanges contre 217.620 points.

L'Exposition des travaux d'élèves à l'Ecole des Arts

L'Exposition des travaux d'élèves de l'Ecole sera inaugurée officiellement le 3 Juillet, à l'occasion de la distribution des prix.

DANS LA POLICE

Nous apprenons la nomination au grade d'Inspecteur sous - chef de M. Louis Browaeys.

M. Louis Browaeys, né à Roubaix, le 21 Mars 1898, engagé volontaire au 1er Régiment de cuirassiers, à Saint-Omer, en sortit en 1920 avec le grade de brigadier et entra alors dans la police en tenue, pour passer à la Sûreté en Mars 1930 et classé inspecteur de sûreté hors-classe dans la police régionale de l'Etat, le 5 Novembre 1942.

M. Browaeys a donné à plusieurs reprises la preuve de son dévouement, c'est ainsi qu'en Avril 1936 il réussit à capturer un taureau furieux échappé de l'abattoir et, le mois suivant, il sauvait, au péril de sa vie, un homme qui se noyait dans le canal.

Il est titulaire de la Médaille d'honneur de la Police, de la Médaille de bronze des belles actions et de la Plaquette de bronze de la Fondation Carnegie.

Nos félicitations au nouveau promu.

TRAMWAYS

JEUDI, EN MATINÉE à 3 h. 30

PICPUS

Un superbe drame policier — A PARTIR DE SAMEDI — « *LE VOILE BLEU* »

RETRAITE DES VIEUX TRAVAILLEURS

Certificats de vie des conjoints à charge

Le maire informe les vieux travailleurs que, dorénavant, le certificat de vie pour leur conjoint à charge ne devra être délivré qu'une seule fois par an, au cours du premier trimestre de l'année.

Toutefois, les vieux travailleurs sont tenus d'informer le service régional des assurances sociales, 48, rue Royale, à Lille, de tout changement survenu dans leur situation, notamment en cas de décès du conjoint.

ÉCOLES DE PLEIN AIR

Par une décision des autorités supérieures, les élèves des écoles de plein air avaient été répartis dans les écoles de quartier, pour la période du 15 au 30 juin.

A la suite d'une nouvelle modification, ce licenciement est prolongé jusqu'au 10 juillet.

En conséquence, les familles sont priées de prendre note que la rentrée des classes aux écoles de plein air aura lieu le lundi 12 juillet, à l'heure habituelle.

VIN AUX MALADES

A partir du 1er juillet, les malades bénéficiant d'une carte de lait pourront en même temps recevoir la carte de vin.

DISTRIBUTION DE LA VIANDE DE CHEVAL

Le centre d'abatage informe les consommateurs que de la viande de cheval a été attribuée aux bouchers-chevalins suivants : M. Hélin, 13, rue Pierre-Motte et M. Hessen, 47, rue de la Chaussée.

LE PAIEMENT DES CHOMEURS

Le 1er juillet 1943 : de 1 à 409 et les plus de 65 ans, 8 h. 30 ; de 410 à 1.318, 9 h. ; de 1.319 à 3.257, 9 h. 30 ; de 3.258 à la fin, 10 h.

Sociétés et Comités

Amicale du Personnel de Direction at de Maîtrise. — Dimanche 4 juillet, au siège social, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, à Roubaix, permanence mensuelle de 10 h. à 11 h. 30. Sont spécialement convoqués les retraités.

Vendredi 2 juillet, au siège social,

Union des Mutilés (section des veuves de guerre). — Les membres inscrits à la section et qui sont nées en 1881 et 1882 sont priées de passer à la permanence tous les jours de 14 à 18 h. Elles devront se munir de leur titre de pension et de la carte de sociétaire. Une réunion générale de la section aura lieu le dimanche 18 juillet, à 15 h., au siège, Foyer du Mutilé.

LA PÉDALE LILLOISE

informe sa fidèle clientèle que son magasin, cycles et accessoires, est transféré **même rue, 54 bis, rue de Tournai, LILLE.**

ÉTAT CIVIL

Naissances : Jacques Castelain, rue de Leers, 150, né à la clinique maternelle de la Fraternité, avenue Julien Lagache, 20 ; Jean Delmotte, 6, ru Isabeau ; Chantal Dubois, Eletimpuis, née boulevard de Cambrai, 60 ; Andrée Faux, 25, rue Saint-Louis, cour Florent, 1, née à la maternité municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Micheline Goblet, place Carnot, 18, cour Brame, 6, née à la maternité municipale, avenue Julien Lagache, 20 ; Florence Jonville, 64, avenue Anatole France ; Francis Derasse, 36, rue Beaumevert, né rue de Lannoy, 548 ; Thérèse Barbieux, rue Armand Meerschaert, 13.

Publications : Marcel Ravaux, ouvrier agricole, de Lesquielles-Saint-Germain (Aisne), et Marie Vanquaethem, mécanicienne en confection, 63, rue de Lorraine ; Emile Cordier, agriculteur, de Saint-Rémy en l'Eau (Oise) et Paulette Nisse, s. p., 75, boulevard de Cambrai.

Décès : Thomas Darras, 16 jours, rue des Sept Ponts, 56, fort Masure, 31 ; Sylvie Bocage, 16 ans, 159, avenue Salengro ; Maria Michon, 69 ans, ép. Mons, 57, rue La Bruyère ; Philomène Drossart, 77 ans, veuve Bohrgois, 37, rue de Blanchemaille.

FUNÉRAILLES

Les Funérailles de

Mademoiselle Gabrielle PLATAU

Institutrice en retraite, décédée à Cambrai, le 29 Juin 1943, dans sa 72e année, auront lieu le **Samedi 3 Juillet, à 10 heures**, en l'église Saint-Géry, à Cambrai.

Inhumation à Sauchy-Cauchy, vers 11 h. 30. Assemblée à la maison mortuaire, 11, rue Porte Robert, à Cambrai, à 9 h. 45.

De la part de : Madame MARIOTTI-PLATAU ; Madame HERBIN-PLATAU ; Mademoiselle Célestine PLATAU, ses Sœurs ; Monsieur et Madame HERBIN-BOURGEON ; Mademoiselle Marie HERBIN ; Monsieur et Madame HOCQUET-HERBIN ; Madame MINAILENKO - MARIOTTI ; Monsieur et Madame Raphaël MARIOTTI, ses Neveux et Nièces.

P.F.G. - Cambrai - Téléph. 6-35.

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles de **Madame Veuve BUFFE**, née **Rosa LELONG**, décédée à Valenciennes, le 28 Juin 1943, à l'âge de 78 ans, lesquelles auront lieu le **Vendredi 2 Juillet 1943, à 10 heures 30, en l'église Saint-Géry.** Réunion à la maison mortuaire, **1, rue d'Outreman, à 10 h. 15.**

De la part de : Mme Vve Paul GRIMBERT, Mme Vve Jean PATTE et ses Enfants, Mme Vve Jules HARMANT et ses Enfants, ses Enfants et Petits-Enfants, et de toute la Famille.

WATTRELOS

UN PRÉCOCE VOLEUR EST ARRÊTÉ

Lundi dans la matinée, Mlle Monique Wulfaert, demeurant rue Henri Briffaut, 108, à Wattrelos, avait laissé son vélo à l'entrée du Bureau de Poste.

En sortant elle eut la désagréable surprise de constater la disparition de sa bicana et ne put qu'aller conter sa mésaventure au commissariat de police.

Circulant en ville, quelques heures plus tard, M. Wulfaert père, rencontra un gamin qui rouleit eur le vélo de sa fille.

Conduit au Commissariat de police, le gamin D... R..., âgé de 15 ans, demeurant à Roubaix, déclara qu'un de ses copains lui avait conseillé de voler des vélos de les lui ramener et qu'il lui donnerait de l'argent.

Maintenu en arrestation, le précoce voleur fut conduit eu Parquet.

Contributions indirectes. — Taxes à la production et sur transactions et sur licences : Ordre des perceptions : Lettres A à E le 1er juillet ; F à I, le 2 juillet ; J à M, le 6 juillet ; N à Q, le 7 juillet ; R à V, le 8 juillet; W à Z, le 9 juillet.

Le Bureau sera ouvert pour les retardataires, les 15, 16, 22, 23, 29 et 30 de 8 h. 30 à 11 heures.

Don au Dispensaire antituberculeux. — Les organisateurs de jeux de piquet chez Mme Inpens, MM. Devlaminck et Clydé, ont remis une somme de 250 fr. pour le dispensaire. Remerciements du Comité.

Echo de la fête foraine. — M. Florimond Lecomte, maire a reçu hier, en son cabinet, une délégation de forains, conduite par M. Demulder, patron du radio-car, lequel lui a remis pour les œuvres de la ville une somme de quarante mille francs, versée au nom du groupement de forains installés sur la Grand Place.

M. le Maire, après avoir félicité le délégation, a prié M. Demulder, de transmettre au Groupement de forains les remerciements de la Municipalité. Celle-ci, au cours de sa prochaine réunion, fixera la répartition de cette somme entre les œuvres.

Rappelons que la fête foraine continuera dimanche 4 juillet, date de la clôture.

Union des Sinistrés. — Une permanence sera tenue à l'Innovation, Grand-Place, ce jeudi, de 15 à 18 h. Remise des cartes aux adhérents et nouvelles adhésions.

Après autorisation du Conseil de l'Ordre des Architectes, **M. Faust SPADAGINI**, architecte, nous prie d'informer ses clients qu'il a rouvert son cabinet **48, Rue de Mons à VALENCIENNES.** Réception Mercredi et Samedi de 9 à 12 heures. Tél. 25-99.

CROIX

Une inadéquatesse. — Les gendarmes ont appréhendé Edouard Bulteel, vulleur de nuit, 422, rue des Ogiers, à Croix. Chez lui, du charbon dérobé dans une propriété de la rue Jean Jeurès, dont il a la garde, a été retrouvé.

Soupes populaires. — Le paiement des soupes populaires pour la semaine prochaine, aura lieu le jeudi 8 juillet, de 9 à 11 h., au guichet de la Mairie.

La remise des tickets aux retardataires. — La remise des tickets de rationnement aux retardataires aura lieu samedi 3, de 14 h. 30 à 16 h., dans le vestibule de la Mairie.

Etat Civil. — Naissances. — Hersens Régine, rue de Thionville, 33. Smet Annie, rue St-Piat, 9.

WASQUEHAL

Allocations militaires. — Le paiement aura lieu vendredi 2, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., au bureau de postes rue Ferrer.

Paiement des secours. — Le paiement des allocations aux familles privées de ressources et des secours aux chômeurs aura lieu ce jeudi, à 14 h. 15, salle du patronage, 2, rue de Tourcoing pour le Capreau et à 15 h. 30, salle des fêtes rue J.-Macé, pour le Centre, dans l'ordre habituel.

Réunion du syndicat agricole. — Les cultivateurs de la commune sont priés d'assister à la réunion du syndicat agricole qui se tiendra ce jeudi, à 1 1h., à la Mairie.

Etat Civil. — Naissance. — Luc Nollet, 83, rue Jean-Bart.

La BISCUITERIE **GESLOT-VOREUX**

FONDÉE EN 1875

qui a créé les fameuses spécialités dont la guerre a interrompu la fabrication :

SABLÉ DES FLANDRES
PETIT-BEURRE DESSERT
SOUVERAINE POMPADOUR
BISCOTTES JULIANA
PETIT-QUINQUIN

vous présente ses produits de guerre dignes en tous points de leurs succulents devanciers :

PETIT-BEURRE DESSERT
★
PETIT-GESLOT
★
DÉJEUNER COMPLET
★
ROYAL DES FLANDRES

« GESLOT-VOREUX » s'excuse de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes contre tickets en raison du rationnement actuel des matières premières.

LEERS

La fraude. — Des douaniers de la brigade de Leers-gauche ont procédé à l'arrestation du nommé Desfour Gilbert, 21 ans, domicilié rue Pierre-Catteau, 9, qui transportait 5 kilos de tabac étranger. Il a été dirigé sur le Parquet.

Allocations militaires. — Le paiement sera effectué au bureau des postes, samedi 3, aux heures habituelles.

Bureau de bienfaisance. — La distribution des bons aux assistés du Bureau de bienfaisance sera effectuée à la Mairie, jeudi 1er juillet, de 10 à 11 heures.

Etat Civil. — Publication. — Roger Dujardin et Micheline Risselin.

HALLUIN

Mort dans la rue. — Lundi, vers 18 h. 30, Mme Emile Paret, née Pauline Verkinder, née en 1877 demeurant 12 rue du Vert Gazon, s'est subitement affaissée dans la rue, et toue soins furent veins.

Le Dr Louf mandé, ne put que constater la mort due à une crise cardiaque.

Mort de M. Jules Delesalle. — On apprend la mort à Halluin, à l'âge de 89 ans, de M. Jules Delesalle-Carette, ancien cultivateur au Mont d'Halluin, ancien conseiller municipal sous l'administration de MM. Lemaître et Defrettn.

Il était aussi membre de la société des Anciens Frères d'Armes.

Comité d'assistance aux prisonniers — Ce jeudi après-midi, au local, 42, rue Jean Jaurès, permanence de 15 à 18 heures.

Les étiquettes pour l'envoi du colis de juillet peuvent dès ce jour être déposées aux permanences.

A la Philharmonie. — Inscriptions pour les cours gratuits de solfège ce jeudi de 19 h. à 20 h., au local, café des Vieux Amis, rue Gustave Desmettre.

Pointage des chômeurs. — Aujourd'hui jeudi 1er juillet de 15 à 16 h. au bureau municipal.

Contributions indirectes. — Perception des licences ce jeudi matin à la mairie (bureau de la caisse d'épargne), de 9 h. à 10 h.

Etat Civil. — Naissance : Danny Feys, rue Francis de Pressencé, 1.

Décès : Jean Vroman, 2 ans, rue Gustave Desmettre, 107 ; Pauline Verkindère, 65 ans, s. p., Vert Gazon, 12 ; Jules Delesalle, 89 ans, e. p., rue de Lille 191 ; Gustave Dutolt, 46 ans, contremaître du tissage, chemin de Loisel, 49.

RONCQ

L'affaire d'abatage clandestin du Blanc-Four s'étend et toute une organisation est sur le point d'être découverte

UNE NOUVELLE ARRESTATION

Nous avons relaté en détails cette affaire d'abatage clandestin, découverte la semaine dernière au Blanc-Four, où à la ferme Henri Diéryck, cultivateur, rue de Linselles, plusieurs individus avaient, avec l'aide du fermier et son domestique, abattu une vache. Le tueur, Ferdinand Decuypère, de **Roubaix**, le fermier Diéryck et le domestique Cyrille Vandenabeele avaient été mis en état d'arrestation par M. Bouvier, commissaire de police.

Poursuivant son enquête, M. Bouvier, commissaire, apprenait que d'autres vaches avaient été déjà abattues dans la ferme Diéryck, et Mme Diéryck, habilement interrogée, reconnut les faits. C'est ainsi que le dimanche 20 juin, les fermiers reçurent la visite d'un nommé André Hallvoet, 29 ans, boucher, demeurant à **Lys-lez-Lannoy**, 2, rue Pasteur, qui les sollicita pour autoriser l'abatage de bestiaux dans leur ferme. Ce genre d'abatage se faisait jusqu'ici ailleurs, mais la maison se trouvait surveillée et un nouveau refuge était recherché. Un accord intervint et le jeudi 24 juin, vers 10 h. du matin, deux individus venaient annoncer que dans l'après-midi plusieurs bêtes étaient à abattre. Vers 16 h., deux cyclistes précédant une camionnette contenant six vaches, arrivaient à la ferme. L'abatage fut fait par trois individus aidés par le cultivateur et son domestique. Vers 22 h. 30, la camionnette emportait deux vaches abattues et dans la nuit les quatre autres suivaient.

Le domestique Vandenabeele Cyrille, de **Linselles**, rue de la Viscourt, ayant subi un nouvel interrogatoire, reconnut sa participation et déclara avoir touché 100 francs chaque fois pour se taire. Il précisa aussi que dans la ferme Diéryck il y avait déjà eu abatage de trois veaux, quatre à cinq porcs et six autres vaches qui appartiendraient à son patron.

Mme Diéryck avoua que deux veaux avaient été vendus à un laiter de **Tourcoing**, 6 à 700 fr. l'un et également une vache.

André Hallevoet, boucher à Lys-lez-Lannoy, vient d'être mis en état d'arrestation. Il reconnait avoir tue une vache au Blanc-Four, dans le hangar de la ferme Diéryck.

Cette affaire serait le prélude à la découverte d'une vaste organisation qui, dans la région, aurait déjà opéré à divers endroits et de nombreuses fois. On s'attend à d'autres arrestations.

Tournée du percepteur. — Le percepteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie, ce jeudi, de 14 à 17 h., pour toutes réclamations et renseignements divers.

Terrain municipal des Sports. — Ce mercredi soir à 18 h., entraînement obligatoire pour la section de football de l'E. S. R.

Famille du Prisonnier. — Exceptionnellement, pour le mois de juillet, Pour Roncq-centre, les familles bénéficiaires des cartes mensuelles gratuites de pain et d'épicerie de la « Famille du Prisonnier » sont priées de retirer leur carte au plus tôt ; les 1er, 2 et 3 juillet, à la permanence et de 14 à 17 h. (samedi après-midi, bureau fermé).

Les familles ayant des prisonniers, et qui se trouveraient dans le besoin, par suite d'insuffisance de ressources, de maladie ou pour un cas exceptionnel, ont tout intérêt à se faire connaître.

BONDUES

Une fillette est tuée par une auto

Hier, dans la journée, sur la Route Nationale de Lille-Menin, s'est produit un accident mortel, au lieu dit « Le Molinel ». A cet endroit, une fillette de 6 ans 1/2, Bernadette Dehaeme, dont les parents habitent place de Bondues, quitta soudainement la trottoir pour traverser la chaussée. A ce moment, arrivait de Lille une auto de la Maison Loridan-Delwordre, de **Linselles**.

Malgré les efforts du chauffeur, la fillette fut happée par le véhicule et renversée. On s'empressa autour d'elle, mais elle rendit le dernier soupir presque immédiatement.

M. le docteur Mache, de Mouvaux, qui avait été mandé aussitôt, ne put que constater le décès de l'enfant qui avait eu le bassin fracturé. Une enquête est ouverte.

EXPLOITS DE PILLARDS

Une bande de pillards semble avoir choisi pour théâtre de leurs exploits la commune de Bondues et de nombreuses plaintes ont été déposées à la gendarmerie. Ce sont celles de M. Paul Destombe, 37, rue d'Hespel ; Dal, cultivateur, rue du Bas-Chemin ; Edmond Lagache, maraîcher, 24, rue César-Loridan, à qui l'on a volé diverses quantités de pommes de terre sur pied ; M. Prosper Duro, chemin St-Georges, qui a été victime du vol d'un chevreau valant 600 fr. ; Mme A. Grouzet, demeurant au Punquereau, à qui on a volé 13 lapins.

LINSELLES

Tournée du percepteur. — Le percepteur se tiendra à la Mairie, vendredi 2, de 9 à 12 h. et de 14 h. à 15 h. 30. Les cantonnements du 1er trimestre seront payés dans la matinée, de 9 à 12 heures.

MOUVAUX

Consultations de Nourrissons. — Elles n'auront plus lieu que les 2e et 4e jeudi de chaque mois. MM. les docteurs Deldalle et Vattes assureront le service par roulement annuellement. M. le docteur Deldalle continuera à partir du 1er juillet les visites pour 1943. La prochaine consultation aura lieu à l'Hospice jeudi 8 juillet à 15 heures.

MARCQ-en-BARŒUL

POUR NOS PRISONNIERS

Le Billard-Club de Rouges-Barres recevait dimanche 20, à son siège, 67, avenue Poincaré, à l'occasion de la remise de la coupe Léon Martin, les clubs ayant participé à cette compétition. Un match-exhibition en 250 points donna les résultats suivants : M. Facq B.-C., Thumesnil : 250, 24, 10.41, 67 ; M. Boone, Avenir de Fives : 173, 24, 7.29, 29.

Une collecte faite pour les prisonniers de Marcq rapporta 618 fr. qui furent remis au comité d'entr'aide des prisonniers de Marcq. En outre, un don spécial pour les prisonniers du club viendra en supplément de l'allocation mensuelle de 100 francs par famille. Ce petit club aura remis, tant en nature qu'en espèces, environ 15.000 fr. aux familles de ses membres en captivité.

Soupes familiales. — Le paiement des soupes familiales aura lieu jeudi 1er juillet dans tous les secteurs, aux heures habituelles, pour la période du 5 au 16 juillet.

Consultation de Nourrissons. — Pour les quartiers du Pont et Pioulch, elle aura lieu jeudi 1er juillet de 9 h. à 10 h., à l'école maternelle Cognacq-Jay. La collation des mères sera servie au cours de cette consultation.

CHEMY

Des lapins disparaissent. — M. Gaston Demouvaux, rue du Bon-Passage, a été victime de renards à deux pattes qui lui ont volé neuf lapins.

MOUCHIN

Les canetons s'envolent. — M. Léon Choteau, cultivateur, rue du Crombion, a constaté qu'on lui avait dérobé 15 canetons. Il a porté plainte.

CYSOING

UN VOL DE TISSUS

Au cours de la nuit des malandrins se sont introduits dans les établissements Ladreyt en fraîchir les carreaux d'un vasistas ; après avoir forcé une porte intérieure ils se sont rendus dans le magasin où ils ont volé deux pièces de tissus d'une valeur de 9.618 fr. La gendarmerie enquête.

« Acheter un lustre, c'est faire un *Excellent* PLACEMENT

Mais n'achetez pas sans avoir vu la collection des lustres d'art FACEN : grand choix de modèles et de style - qualité et fabrication d'avant-guerre - prix très raisonnables.

Un lustre FACEN acheté aujourd'hui vendra beaucoup plus demain.

• Consultez-nous sans engagement

Lustres **FACEN**

1 al 3, rue Sans Pavé, LILLE
Téléphone 530-11

TEMPLEMARS

Vol de pommes de terre. — M. Ronchin Henri, 47 ans, cultivateur, rue Pasteur, a déposé plainte pour vol de 100 pieds de pommes de terre, commis dans la nuit du 27 au 28 juin. Préjudice non fixé.

LAMBERSART

Vol d'échalottes. — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Grebert Aimé, demeurant 100, av. Marceau, pour vol de 30 pieds d'échalottes, commis dans son jardin situé rue de Lompret. Préjudice : 60 fr.

LESQUIN

LES VOLS DE POMMES DE TERRE

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de M. Delory Remy, 45 ans, cultivateur, rue Guat. Delory, 10, pour vol de 150 pieds de pommes de terre dans un champ lui appartenant et situé rue du Moulin de Lesquin.

— De M. Caucheteux Jean, 46 ans, pour vol de 90 pieds de pommes de terre commis dans un champ appartenant au cultiveteur et situé hameau de Merchin et attenant à son habitation

Hommes sanguins, méfiez-vous

Les hommes de tempérament sanguin et congestif supportent mal la cinquantaine. Ils ont des troubles, des malaises qu'ils peuvent heureusement soigner en prenant des Gouttes Florides. Les extraits végétaux qui forment la base de ce médicament exercent une action décongestive sur les organes. On ne tarde pas, en général, à en ressentir les bons effets. Le flacon de Gouttes Florides 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité. 16 fr. 30. Toutes Pharmacies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P. 3315. 11.247

LILLE

FEU DE CHAMBRE

Mardi, rue Sainte-Catherine, le feu s'est déclaré au second étage de l'immeuble portant le numéro 40. Les sapeurs-pompiers de la caserne Malus, sous les ordres de l'adjudant Tottelet, ont combattu le fléau. Les literies ont été détruites.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Roger Régis, 83, boulevard Veuban ; Clarisse Marie-Paule, 83, boulevard Vauban ; Capelle Albert, 27, rue d'Aboukir ; Buffet Danièle, 83, boulevard Vauban ; Vercoutter Patrick, 9, rue du Magasin ; DeWailly Marie-France, 44, rue Léon Gambetta ; Gothléra Réjane, 34, rue de Thionville.

Décès. — Desrumeux Marcel, 13 ans, 11, rue Mirabeau ; Van den Broeck Julia, 31 ans, épouse de Auguste Gandrillon, 17 bis, rue de la Tranquillité ; Duforez Marie, 78 ans, Vve de Liévin Nessens, 127, rue P. Lafargue ; Ringuière Jean, 1 mois, 79, rue de la Monnaie ; Baillon Emile, 75 ans, 5, Quai de la Haute-Deûle, imp. Scalbert, 8 bis ; Lambert Alphonse, 67 ans, 148, rue du Lannoy ; Rogier Jules, 55 ans, 99, rue St-Sauveur.

FUNÉRAILLES

Madame HUBÈRE, née Blanche CAZIN, son Epouse ; Monsieur André HUBÈRE, son Fils, et toute la Famille ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Désiré HUBÈRE

Capitaine en Retraite
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire, Croix de guerre

décédé à VIEUX-CONDE le 29 Juin 1943, dans sa cinquante-huitième année. Ils vous prient d'assister aux Funérailles et Service religieux qui auront lieu le **Vendredi 2 Juillet 1943, à 10 heures**, en l'église paroissiale de Vieux-Condé, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu. — Réunion à la maison mortuaire, 40, rue Denfert-Rochereau, à 9 h. 30.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.86) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

Le portefeuille disparaît

Mme Alice Lecomte, femme de ménage, 19, rue Desurmont, a constaté avec amertume qu'on lui avait derobé son portefeuille contenant diverses cartes d'alimentation. Elle a porté plainte à la police.

VÉLO VOLÉ

M. André Langarini, 87, rue A.-Castelin, avait déposé sa bicyclette contre la façade d'un magasin de la Place. Un bécanier passa...

SECOURS EXCEPTIONNELS AUX HABITANTS PRIVÉS DE RESSOURCES

Le paiement des Secours exceptionnels aux habitants privés de ressources pour la 2e quinzaine de juin aura lieu au Bureau de Bienfaisance le lundi 5 juillet : de 8 h. 30 à 9 h. 30 : Numéros impairs ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, Numéros pairs.

Les intéressés sont priés de respecter l'horaire ci-dessus. Les retardataires ne pourront recevoir leur allocation.

ÉTAT CIVIL